CHRISTEYNS

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (2001/58/EG)

Para

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DE LA PRÉPARATION

NOM DU PRODUIT	Para
CODE DU PRODUIT	069
DESCRIPTION/EMPLOI	Anti-calcaire

FOURNISSEUR

FOURNISSEUR	Christeyns NV	FAX	+32 (0)9/ 233 03 44
ADRESSE	Afrikalaan 182	WEBSITE	www.christeyns.com
	9000 GENT	E-MAIL	info@christeyns.be
TÉL	+32 (0)9/ 223 38 71		

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE

CENTRE ANTI-POISON Belgique: +32.70.245.245
CENTRE ANTI-POISON France: +33 45.42.59.59 Orfila (INRS)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

DANGERS PRINCIPAUX: Pas classé comme dangereux.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DÉCLARATION DES PRODUITS DANGEREUX

NOM	NUMÉRO ° CAS	EINECS NR	CONC.	SYMBOLE(S)	PHRASES R
Alcool(C12-C15) éthoxylé (>5-20EO)	157627-86-6	/	<= 5 %	Xn, N	R22, R41, R50

L'explication des phrases "R" est mentionnée sous rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

CONSEILS GÉNÉRAUX	En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits dans la rubrique 11.
INGESTION	Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.
CONTACT AVEC LES YEUX	Bien rincer abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
CONTACT AVEC LA PEAU	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.
INHALATION	Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S): En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé: mousse, sable, dioxyde de carbone (CO2), de l'eau.

PRODUITS D'EXTINCTION DÉCONSEILLÉS POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ
/.

RISQUES SPÉCIAUX: Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.

EQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL POUR LES POMPIERS
Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE:

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES: Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

PRÉCAUTION(S) POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Eviter que le produit ne pénètre dans les égouts.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION
Écoper le produit renversé, et nettoyer le reste avec beaucoup d'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MESURES D'ORDRE TECHNIQUE MANIPULATION
Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité. NE PAS employer d'air comprimé pour remplir, vider ou manipuler. Refermer soigneusement les sacs entamés. Ne pas réutiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié.

CONDITION(S) DE STOCKAGE: Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Conserver si possible dans un endroit frais, bien aéré et à l'abri de produits incompatibles.

MATIÈRE(S) À ÉVITER: acides forts.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITES D'EXPOSITION

PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES	Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.
PROTECTION DES MAINS	Porter des gants en cas de contact prolongé avec les mains. des gants en PVC, résistant

	chimiquement (selon la norme Européenne EN 374 ou équivalent).
EQUIPEMENT SPÉCIAL DE SÉCURITÉ	Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.
PROTECTION DES YEUX	Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures. Lunettes de sécurité bien fermées avec protections latérales (EN 166).
MESURES HYGIÉNIQUES	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

INFORMATION GÉNÉRALE

ODEUR	aucune.
COULEUR	blanc.

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNMENT

PH	9.0 ± 0.5 (solution aqueuse de 1 %)
POINT D'ÉBULLITION	Non déterminé.
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ)	Non applicable
DENSITÉ	1060/1115 ± 100 g/l
VISCOSITÉ	Non applicable.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ	Stable en conditions normales.
CONDITIONS À ÉVITER	l'air humide.
MATIÈRE(S) À ÉVITER	acides forts.
PRODUIT(S) DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	
	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

SYMPTOMES

EFFETS AIGU D' INHALATION	Non applicable.
EFFETS AIGU DE PEAU	Peut causer des irritations de la peau / dermatites. Démangeaisons. érythème.
EFFETS AIGU DES YEUX	Peut provoquer irritation des yeux chez les personnes sensibles.
EFFETS AIGU DE VOIE ORALE	Peut causer irritation.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

COMPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ	Classe WGK: 1.
DÉCOMPOSABILITÉ BIOLOGIQUE	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
BIOACCUMULATION	Données non disponibles.

ECOTOXICITÉ

EFFET ÉCOTOXICOLOGIQUE	A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS / PRODUITS NON UTILISÉS	Après neutralisation, les déchets sont biodégradables dans une station d'épuration.
METHODES D'ÉLIMINATION DES EMBALLAGES	
	Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les réglements locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMÉRO UN	-

VOIES TERRESTRES (ROUTE: ADR)

Non soumis à la réglementation ADR.

VOIES MARITIMES (IMDG)

Non soumis à la réglementation IMDG

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SYMBOLES DE DANGER	/ - /
PHRASES R	-
PHRASES S	/
AJOUT DE PHRASES	Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels

DÉCLARATION DES INGRÉDIENTS SELON 648/2004/EEG

<5%	agents de surface non-ioniques.
>30%	phosphates.

16. AUTRES INFORMATIONS

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance. Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et ne peut pas être valable en combinaison avec d'autres produits.
Cette fiche de données de sécurité répond à la directive 91/155/EEC. Ce produit est classifié selon 67/548/EEC - 99/45/EEC ou selon AISE-guidelines. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur. Christeyns n'est pas responsable pour des pertes ou des dégats causés par l'utilisation de ces renseignements.

HISTORIQUE

RÉVISION CHAPITRE(S) N° 2,3

PHRASES R

R22 - Nocif en cas d'ingestion
R41 - Risque de lésions oculaires graves
R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques